



# **COMPTE RENDU DE REUNION**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU 14 AVRIL 2022 à 20h30**

**Mairie de RIVOLET**

69640

**Présents** : Béatrice BOUGAIN, Charles-Alexandre ORTONNE, Sylviane AULAS, Catherine BARRIERE, Françoise BRANCIARD, Priscille DU MANOIR, Catherine BUTET, Jean-Pierre GIRAUD, Karine BOUDOT, Marjorie GRIERE-FURTAK, Jean HEIM, David THOMASSET

**Excusé** : Julien FELLOTT (a donné pouvoir à Sylviane AULAS)

**Secrétaire de séance** : Jean-Pierre GIRAUD

Béatrice BOUGAIN remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Le compte rendu du Conseil municipal du 10 février 2022, qui avait fait l'objet de différentes remarques, notamment concernant la démocratie participative et la commission environnement, sera modifié et soumis à approbation lors du prochain Conseil municipal qui aura lieu le 12 mai 2022.

Le compte rendu du Conseil municipal du 17 mars 2022 a été approuvé après que des précisions concernant l'achat de la maison Gacon aient été apportées.

#### **1. Ecole : Horaires de l'école publique pour la rentrée scolaire 2022-2023 suite au passage à 4 jours par semaine / Proposition d'évolution des horaires du personnel de l'école**

Pour faire suite aux nouveaux rythmes scolaires, adoptés à la majorité pour 4 jours par semaine, la commission « école » a rencontré les enseignants, les parents représentants et les employées communales concernées par ce changement afin de s'informer des priorités de chacun et pouvoir ainsi proposer les nouveaux horaires en vigueur lors de la prochaine rentrée scolaire.

Du côté du personnel communal, il ressort que la pause méridienne actuelle de 1h30 reste trop courte et qu'un allongement de 15 minutes serait bénéfique.

Du côté des représentants des parents d'élèves, peu de retours, excepté concernant l'horaire d'arrivée à 9h qui semblait tardif.

*De leur côté, les enseignants souhaiteraient que les matinées soient plus longues, que les après-midis ne se terminent pas trop tard, notamment pour les enfants ayant recours à l'aide personnalisée (1 heure par semaine), ce qui prolonge la journée de classe. De même, pour limiter les retards le matin et pour que les cours puissent démarrer à l'heure, les enseignants demandent que l'heure d'arrivée ne débute pas avant 8h45.*

*Enfin, du côté de la municipalité, pour maintenir une cohésion d'équipe, pour que les temps périscolaires restent de qualité, et pour bénéficier d'une souplesse en personnel (en cas de remplacements ou pour accompagner certains projets sur le temps scolaire), la commission « école » propose les horaires suivants :*

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h45 et 13h30-16h15,**  
*soit un total de 24 heures par semaine*

*Par ailleurs, le personnel communal étant impacté par la réorganisation des rythmes scolaires, cette proposition avait déjà été discutée avec la commission « gestion du personnel » qui l'avait approuvée.*

*Entre-temps, la proposition d'horaires ci-dessus, qui avait été préalablement soumise aux enseignants à fait l'objet d'une contre-proposition transmise peu avant ce Conseil municipal. Les enseignants proposaient de décaler tous les horaires de 15 minutes (lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45-12h00 et 13h45-16h30), ce qui permettrait de commencer plus tard tout en conservant un temps de 1H45 pour la pause méridienne. Pour éviter des journées trop longues, l'aide personnalisée, d'une heure par semaine, pouvant être divisée en deux périodes d'une demi-heure.*

*Après de nombreux échanges concernant cette nouvelle proposition, ainsi que la réorganisation du planning de Madame Chrystelle COMBES, notamment la part effectuée sur le temps scolaire et périscolaire, il est proposé de faire un tour de table sur les deux points suivants :*

- 1) converser le poste de Madame Chrystelle COMBES (13 « pour », 0 « contre », 0 « abstention »)*
- 2) ne pas prendre en compte la contre-proposition des enseignants et approuver les horaires initialement proposés par la commission « école » (8 « pour », 3 « contre », 2 « abstention »)*

## **2. Informations et questions diverses**

### **2.1. Commission « démocratie participative »**

*Après une mise en pause observée à suite de la démission de Monsieur Gilles AUTHIER, le comité « démocratie participative » propose de faire une restitution des réponses des habitants à l'occasion d'une journée festive qui pourrait avoir lieu en fin d'année scolaire (probablement fin mai). L'ensemble des conseillers est invité à prendre part à l'organisation de cette journée s'ils le souhaitent lors des prochaines réunions du comité « démocratie participative » qui regroupent élus et habitants.*

### **2.2. CCAS**

*A l'occasion du repas des anciens, 31 personnes ont été invitées à participer à cet événement qui aura fait l'objet de nombreuses retrouvailles et remerciements. Au total, 45 repas de 25 € (en incluant les musiciens) auront été facturés à la commune. Le CCAS remercie le don de 25 € qui a été effectué par un habitant pour cette occasion.*

### **2.3. Commission « communication »**

*L'évolution du site internet de la commune est en cours de réalisation. Une version test sera proposée fin mai pour une mise en ligne espérée au mois de juin.*

#### **2.4. Commission « environnement »**

*Peu de retours concernant le questionnaire relatif au composteur collectif. Un minimum de 10 retours positifs sont nécessaires pour que l'Agglo Villefranche-Beaujolais-Saône donne suite à ce sujet.*

*Lors de la prochaine rentrée scolaire, il est prévu d'installer 2 composteurs pour le compostage des déchets à l'école.*

*Côté fleurissement, des rosiers ont été mis en terre, et il reste encore des bacs à déplacer lorsque le tracteur de la commune sera opérationnel.*

*Le dossier « géo parc » soumis par Monsieur Christian BENOIT a été retenu et le label a été renouvelé pour une période 4 ans. La promenade dans le cadre du « géo parc » aura lieu le 18 juin.*

#### **2.5. Commission « urbanisme »**

*Les travaux sur la route de la Croix de Fer ont commencé et s'étaleront sur une durée de 6 semaines. Une coupure d'eau est prévue le 25 avril.*

#### **2.6. Démissions**

*La démission de Monsieur Gilles AUTHIER en tant que conseiller et maire de la commune a été actée par la Préfecture.*

*Monsieur Jean HEIM, qui quittera la commune pour de nouveaux projets, a remis sa démission et remercie le Conseil pour la bonne collaboration durant ses deux années de mandat.*

*Des élections portant sur le renouvellement des 3 élus démissionnaires en cours de mandat auront lieu à l'occasion des élections législatives.*

#### **2.7. Divers**

*Madame Catherine BUTET représentera la commune de Rivolet lors de la réunion du Comité Technique CRTE pour les projets 2022. Cette réunion se déroulera le 15 avril de 14h00 à 16h30.*

*En vous promenant du côté de l'école, vous verrez qu'un petit papillon jaune s'est discrètement posé sur un mur et sur lequel on devine le prénom d'Anna, en souvenir de son délicieux passage parmi nous.*

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h***